

**Conseil de Quartier
des HAUTS QUARTIERS
mercredi 13 octobre 2010**

Avec la participation de

Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun

Jacques Lioret, 1^{er} adjoint chargé de l'Economie, de l'Emploi, du Développement durable, de l'Habitat, de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Roger Vernay, adjoint chargé de la Sécurité, de la Vie quotidienne, de la Vie des Quartiers et de la Vie associative

Régine Devoucoux, conseiller municipal délégué au Logement, près des Personnes âgées et à la Politique de la Ville

Hubert Lobreau, Conseiller municipal délégué aux Equipements sportifs et de Loisirs

Sylvie Lentengre, (DCSU) ; **Christian Tiradon** (DSTA) ; **Pierre Montcharmout** (DGS)

I) M. le Maire souhaite, dans un premier temps, apporter les précisions suivantes :

- 1) Les réunions des conseils de quartiers ne sont pas limitées aux habitants du quartier mais ouverts à tous.
- 2) Une incertitude pesant sur les décisions de l'Etat, il faut faire preuve de prudence financière. Grâce aux mesures déjà prises, la Ville d'Autun n'a pas de souci, mais les dépenses sont en augmentation (gaz, électricité,...) et les recettes diminuent.
- 3) Des explications sont données concernant la décision de la ville d'Autun appliquant la loi Borloo pour lutter contre la rétention foncière.

II) Point sur les travaux réalisés dans le quartier

Le remplacement des branchements en plomb de la rue Dufraigne a été réalisé.

Les travaux d'éclairage public sont en cours : 160 rues sur 210 ont été revues. Au niveau de la cathédrale, des échanges sont en cours avec la Drac (Direction des Affaires Culturelles) pour l'implantation des spots.

III) Questions diverses

Epandage des boues de la station d'épuration.

Une évolution du dispositif vers une unité de compostage est à l'étude, avec l'utilisation des déchets verts et des déchets agricoles (litière de paille). La lombriculture pourrait être également utilisée.

Mme Gorgette, 6 rue Victor Terret demande s'il est envisagé d'installer le tout-à-l'égout pour sa propriété et ses voisins.

Parking ruelle St-Anne.

Le terrain sera acheté en 2011 par la ville qui l'aménagera ensuite. Il sera public et permettra, outre les riverains, le stationnement de véhicules et de bus de touristes.

Un verger conservatoire va être créé sur le grand terrain situé sous l'école Bouteiller. Le premier arbre sera planté le 25 novembre.

Rue Paul Cazin : mur incliné qui menace de tomber.

Ce mur appartient à un propriétaire privé. Deux solutions peuvent être envisagées : lui autoriser à refaire un muret ou acquérir une parcelle pour permettre le déplacement du mur et l'élargissement de la voie.

4 Rue aux Maréchaux : problème avec une propriété abandonnée. La végétation est envahissante et les bâtiments se dégradent.

Une visite sur place va permettre de définir s'il y a péril. Dans ce cas, un arrêté municipal pourrait être pris.

Faubourg St-Blaise : le sens interdit est placé 50 mètres avant la rue.
Deux panneaux vont être ajoutés à l'entrée de la rue.

Sécurité rue Piolin au niveau de la circulation. La voie est étroite et les véhicules ne respectent pas la vitesse.

L'installation d'un ralentisseur au niveau du bureau sera inscrite dans les priorités.

Chutes de pierres des remparts.

Un courrier a déjà été adressé aux propriétaires. Le problème réside dans le fait que les remparts sont considérés par la loi comme des murs de soutènement et doivent être entretenus par les propriétaires. Une demande de classement en tant que monument historique permettrait une intervention de la collectivité qui apporte déjà son soutien sous forme d'aide au transport des végétaux enlevés.

Problèmes quartier de Breuil : Le balayeur ne passe plus, les poubelles ne sont plus vidées, le lavoir n'est plus nettoyé.

Le point sera fait avec le service concerné.

Tag sur le mur du jardin de la cathédrale.

C'est une propriété de l'Etat. Voir s'il est possible d'intervenir.

Rue Dufraigne : chaussée dégradée.

Le revêtement sera refait après les travaux de Véolia.

Petite rue Chauchien : erreur d'adressage au niveau des services de secours (pompiers, 15) qui ont, dans leurs fichiers, la « promenade » Chauchien.

Un courrier demandant la correction va être adressé aux services concernés.

L'avenue André Frenaud n'est pas encore connue des systèmes de géo localisation.

L'information concernant les nouvelles voies ou nouvelles dénominations de voies est transmise systématiquement aux services gérant ces systèmes. Mais la prise en compte n'est pas immédiate.

La signalétique de la nouvelle gendarmerie est à revoir.

Il est signalé le très bon entretien des « riottes », petits chemins permettant de monter à la Croix de la Libération.

Revoir les places de stationnement rue Chanoine Trinquet. La place supprimée aurait pu être maintenue.

Pigeons à la cathédrale : ils ne sont plus sur le tympan mais aux alentours et salissent toujours les marches et balcons voisins.

Une nouvelle campagne de dépigeonnisation est prévue.

Que va devenir l'ancienne gendarmerie ?

Elle est vendue à l'Opac pour réaliser des logements sociaux. Les bâtiments des logements appartiennent au Conseil Général qui va être relancé sur le devenir de ces locaux.

Un commerçant sur le marché devant l'Hôtel de Ville, marchand de fromage, semble ne pas respecter pas la législation.

Un contrôle va être effectué par les services compétents.